

Lettre de Marcel Henry à Jean Paulhan, 1929-09-22

Auteur : Henry, Marcel

Transcription

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Citer cette page

Henry, Marcel, Lettre de Marcel Henry à Jean Paulhan, 1929-09-22, 1929-09-22.
Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne, LABEX
OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle).

Site *HyperPaulhan*

Consulté le 15/10/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Paulhan/items/show/14323>

Information sur la lettre

Date 1929-09-22

Destinataire Paulhan, Jean (1884-1968)

Langue Français

Informations sur l'édition numérique

Mentions légales

- Fiche : Société des Lecteurs de Jean Paulhan ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)
- Lettre : Ayants-droit de Jean Paulhan

Éditeur Société des Lecteurs de Jean Paulhan, IMEC, Université Paris-Sorbonne,
LABEX OBVIL ; projet EMAN (Thalim, ENS-CNRS-Sorbonne nouvelle)

Notice créée par [Équipe HyperPaulhan](#) Notice créée le 09/04/2021 Dernière
modification le 22/08/2025

Paulhan 22 9th 29

Bien cher Ami

Tous mes vœux bien
affectionnés à moi
je m'en vante de la dernière
quelque peu.

Ma mère m'a extrêmement
inquieté, elle doit à son
miracle de son retour
nerveux de l'être encore.

A Port Cros les petits sont
gros mais bien malades
et la santé de Madame
Balyne s'en ressent.

J'ai eu diverses réunions
préparatoires à nos fêtes
d'antiquités de l'Époque. Les
Fêtes à Port Cros sont
organisées par le T.C.F. avec
le concours de la Mairie et de
l'Association Nationale.

Il y aura 2 ou 3 minutes
avec de la main et de l'esprit
au moins.

J'ai la charge de mettre
après la fête de Noël, la fête
Éprouvée, les Réceptions, les
Fêtes gastronomiques et de
réception à l'hospitalité des
participants, en ce compris la
sécurité des yachts dans la
Rade par des manœuvres flottantes!

Comment m'en tirerai-je?
Des transformations, augmentations
combustibles et impression, autres
sancés.

La mise en état des bateaux
sur armement sévère.

Et tout cela au moment
où mon fameux projet en chantage
vient à la Cour d'air.

J'y étais hier pour le
défendre, et a été renvoyé (en
janvier probablement) je le
pourrais matamoralement jadis probable.

Le Pourrait pour ainsi dire
n'a pas été sans m'élancer
sur la nécessité de me
admonestration pour mettre fin
à une série de procédures qui
de la part de mon adversaire
s'embourbent dans le trop facile couvert
de l'incertitude judiciaire.

Il me faudrait non seulement

obtenir confirmation de l'arrêt
de Toulon mais que mon adversaire
serait condamné à une pénalité de
principes à titre de dommages.

Ce qui m'a été le plus
similaire à l'entretien hier,
c'est le fléchissement de mon
dos.

Depuis avant, vif, clair,
intelligent, bref, d'une droiture
intellectuelle et ne plaçant que les
causes, saines et fondées, il a été
en grande déviation à la
Cour et il était en pleine forme
il y a encore 3 ans ^{à 4 ans} au moment
où je lui avais confié cette
affaire.

Il semble que pour, il a
eu une crise grave il y a 2
ans, depuis il a changé beaucoup
et nerveuse, sensible il doute
de lui, ne trouve plus la
réplique immédiate ni les
documents à propos.

Cela m'a effrayé terriblement
hier à la Cour non pas qu'il
ait eu à plaider mon affaire
mais à propos d'une autre qui
le précède.

Je ne puis lui refuser mon
respect mais d'autant plus,
~~qu'il s'agit~~, je suis indispensable
la disposition préalable de la
Cour.

Ne l'auriez-vous pas personnellement
à la Cour de Aix ?
Voici les juges : Vignas 1^{er}
Président, Valenti Président
Lafont-Jaubert - Cour - Lauro
~~Bouvier~~ Juges - Bessière Av. G.
L'important serait de trouver
le Demandeur qui signera, ce sera
c'est Trumas, je puis le confirmer
il n'a pas mais qu'il la région mais
donc de voter pour le Comte

Pour le classement je ne
sais comment vous renseigner
Je n'ai ni la date de
la décision d'inscription ni la copie
au fait de l'avis militaire au T.C.T.
Je demande le fait au T.C.T.
mais si le renseignement paraît
faux - Vous aller au T.C.T. et
demander la grande amorce et
confier le tout à votre visite et
M. Mathieu qui est aujourd'hui
chef de service à la Section
Nautique mais qui à l'époque
était chef de service à la
Commune de Sète pourvu qu'il
nomme Mathieu

M. Mathieu était avec moi
lundi à Port Cros, je le prie
par la Commune de votre visite
éventuelle - Si M. Mathieu ne peut
vous satisfaire voyez Chami. Pt on
cherche une Pt qui me soit sûrement
sûre. Et Port Cros ! Surtout
de paix... et espérer un
à l'heure même